



# Rapport financier 2023

## **Présentation des comptes**

Notre commissaire aux comptes PTBG & Associés, représenté par M. François DINEUR, désigné lors de l'Assemblée Générale du 11 Avril 2019, a vérifié et certifié nos comptes de 2023.

### **Analyse du compte de résultats 2023**

Le compte de résultats 2023 présente un **résultat positif de 135 988 €**.

Hors fonds dédiés qui s'élèvent à **174 198 € affectés en 2023, les dépenses de l'activité de l'Afac en 2023 s'élèvent à 775 274 €**. La masse salariale représente **63% des dépenses, les charges de fonctionnement 14 % et 8 % sont reversés** à des partenaires **pour la réalisation des projets**.

Pour couvrir ses dépenses **les produits se montent à 911 262 €** avec une répartition de **38 % de fonds privés, 9 % de fonds de fonctionnement et 53 % de fonds publics**. **Deux nouveaux mécènes (Fondation Crédit Mutuel et WWF) soutiennent l'Afac en 2023 en complément de ceux pour lesquels des conventions pluriannuelles sont engagées (Fondation Lemarchand, Fondation Charles Léopold Mayer)**. L'aide **du Fonds pour l'Arbre** représente **59% des fonds privés**. **Les adhésions ne couvrent que 3,5 % des dépenses**, elles ne peuvent pas compenser le fonctionnement de base de l'association ni l'autofinancement nécessaire aux actions. Les **financements privés** aident l'association pour la réalisation de projets mais aussi pour soutenir son **fonctionnement**.

A ces moyens financiers directs, l'association reçoit également **le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme**. En effet, celle-ci met gracieusement à notre disposition les bureaux de l'Afac dans le XI ème arrondissement de Paris. Elle nous accueille également dans ses **locaux à la Bergerie de Villarceaux pour l'organisation du séminaire annuel des administrateurs**. Cette **contribution en nature** est évaluée à **59 257 €**. Par ailleurs, l'association bénéficie du programme Solidatech de Microsoft qui lui assure **la gratuité de Microsoft 365 et de la suite Adobe** pour son parc informatique sur une durée indéterminée. Ce mécénat de compétence représente **7 609 € par an**.

Pour la première année, l'Afac a facturé les **redevances Label Haie** pour un montant de **22 722 €**. Ce montant étant inférieur à 76 679 €, l'association est sur la totalité de son activité un **organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux** au régime de droit commun. L'association a été reconnue d'utilité publique durant l'année.

Les points importants ayant entraîné des conséquences notables sur le compte de résultats 2023 sont :

- **Le résultat positif du compte de résultats est lié aux aides exceptionnelles reçues de 87 821 € qui n'étaient pas connues avant la fin de l'année :**
  - Aide de la Fédération nationale des chasseurs de 39 451 € (éco-contribution) pour la mise en œuvre de la convention de partenariat en 2023
  - Solde du projet réunir AF, avec un produit exceptionnel de 32 894 € sur la poursuite du projet sur un an supplémentaire non comptabilisé en 2022
  - Le reversement du CEZ Bergerie Nationale de 4 408 € sur l'aide de la Fondation Archimbaud qui a été affecté à l'organisation du colloque de fin de projet Resp'haies
  - L'aide de 5 500 € du MASA pour le montage en 2022 du projet inter-ONVAR
  - La redistribution entre les partenaires de l'aide de l'OFB sur le projet « CREUSE » au profit de l'Afac pour un montant de 5 568 €

- Le compte de résultats traduit de nouveau **une augmentation des charges de personnel**. Avec deux postes de charges de mission Label Haie et Végétal Local à plein temps occupés par Emma Houplain et Maxime Pinsard remplacé par Benjamin Gourlin en septembre. La convention collective a de nouveau changé en faisant évoluer la valeur des points de 3,6 % durant l'année 2023. Le recrutement du poste administratif programmé pour remplacer en juin 2024 Marie Hélène Berthoud n'a eu lieu qu'en mai 2024.
- **Le projet Resp'haies n'était toujours pas soldé fin 2023**. Les versements aux partenaires n'ont pas eu lieu comme prévu au budget prévisionnel.
- Les **logiciels** portés par l'Afac font l'objet d'une immobilisation incorporelle (pour un montant de 136 405 €) associée aux financements ayant permis leur création (subventions d'investissements pour les aides publiques et fonds dédiés pour le mécénat). Une partie des montants immobilisés en 2021 et 2022 sont amortis en 2023 avec affectation des fonds dédiés associés.
- L'Afac valorise le **temps bénévoles** pour le temps passé de ses administrateurs hors temps dédiés à la gouvernance de l'Afac pour un montant de **49 425 €**, soit l'équivalent de 1130 heures de travail. Pour être conforme aux règles comptables des associations, elle intègre l'ensemble du temps bénévoles passé par les administrateurs dans le budget 2023. Le montant du coût jour a été estimé et voté à 350 € par le conseil d'administration.
- Les dédommagements pour les **missions confiées aux administrateurs** s'élèvent à **19 075 €**. Elles ont doublé par rapport à 2022 au vu de la forte sollicitation pour le lancement de l'appel de la haie puis le Pacte en faveur de la Haie. Spécifiquement le conseil d'administration a décidé d'allouer un dédommagement de 3500 € au président pour le temps important à diriger l'association vu son développement.
- Un nouveau projet CASDAR a été démarré en 2023 (période 2023-2025) sur la gestion durable des haies et le Label Haie en partenariat avec plusieurs ONVAR (FNCUMA, FNAB, Terre de Liens et Trame). L'Afac est chef de file du projet et reverse aux partenaires les subventions allouées du MASA.

Une **différence entre les charges estimées du budget prévisionnel et le compte de résultats 2023 est de 22 %**. Les actions prévisionnelles ont toutes été conduites conformément au budget prévisionnel. La différence est principalement liée au solde du projet Resp'haies.

## Informations relatives au bilan

Le bilan s'équilibre à **1 646 076 €** et nos **fonds propres s'élèvent** avec le résultat **2023 à 479 899 €**. Il est à noter que ce montant représente **39 % des charges du budget prévisionnel 2024**. **Ces fonds permettent d'assurer la trésorerie indispensable de l'association** et conforte ainsi la sécurité de fonctionnement. Elle permet aussi de prendre des risques sur des lancement de nouveaux projets en particulier des réponses à des appels à projets sans garantie de résultats (exemple projet GRAINE-ADEME en 2023) ou bien de répondre à des sollicitations non prévues initialement dans le budget prévisionnel.

Les **créances attendues liées à l'activité restent élevées (358 417 €)**. Cette situation est liée pour la majorité aux aides publiques en attente de versement. Elle peut être supportée grâce au fonds propres et aux aides privés qui apportent la trésorerie nécessaire au fonctionnement de l'association (disponibilité de **538 196 €**)

S'ajoutent à ce montant, les subventions d'investissements (**114 368 €**) qui permettent de prendre en charge les amortissements associés des outils créés (PGDH, Label Haie, plantation, Pépicollecte).

La moitié **des dettes** sont des sommes à reverser aux partenaires pour la mise en œuvre de projets qui s'étalent sur 2023-2025 ou dont le solde n'est pas reçu au 31 décembre 2023.

## **Présentation du budget prévisionnel 2024**

Les **charges prévisionnelles pour 2024** sont estimées à **1 232 260 €** et **les produits à 1 285 802 €**. Le budget prévisionnel est donc prévu **avec un bénéfice estimé à 53 542 €**. Il a été construit sur **la totalité de financements acquis** (conventions signées ou en cours) dont une aide exceptionnelle du MASA pour l'accompagnement du déploiement du Pacte en faveur de la haie. Il est basé, outre le fonctionnement, sur la conduite de **11 projets différents**.

Ce budget prévisionnel, est beaucoup plus élevé en dépenses estimées que le compte de résultats de l'activité 2023. Les charges de personnel (hors charges de fonctionnement associées) augmentent de 29 % (embauche d'un géomaticien, remplacements de trois salariés avec périodes de tuilage et ruptures conventionnelles, apprentie complémentaire). Cette prise de risque nécessaire pour les engagements pris dans les projets est possible du fait du résultat prévu qui peut être projeté sur l'année 2025 pour garantir les financements des nouveaux postes. La part du budget alloué aux versements pour les partenaires double avec les projets Resp'haies et Inter-ONVAR. Deux nouveaux partenaires privés soutiennent l'Afac en 2024 : La Fondation Terre Solidaire et la Fondation Madeleine. Le soutien du fonds pour l'arbre est prévu en forte augmentation avec de nouvelles actions conduites engagées en 2023.

.

## COMPTE DE RESULTATS 2023

	TOTAL avec fonds dédiés	TOTAL affecté à l'activité 2023
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>949 472</b>	<b>775 274</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 085 460</b>	<b>911 262</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>135 988</b>	<b>135 988</b>
Fonds dédiés	174 198	
Valorisation Contribution en nature	116 291	116 291

## COMPTE DE RESULTATS 2023 RELATIF A L'ACTIVITE DE L'ANNEE

COMPTE DE RESULTATS D'ACTIVITES	2023	BP 2023	2022
<b>CHARGES</b>	<b>en €</b>	<b>en €</b>	<b>en €</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT STRUCTURE</b>			
60 - Achat	571	2 000	1 140
61 et 62 – Services extérieurs	192 447	240 214	173 897
63 – Impôts et taxes	618	100	111
64 – Charges de personnel	489 038	500 000	416 486
65 – Autres charges de gestion courante	1 016		753
68- dotation aux amortissements et provisions	30 051	22 138	10 282
Sous total reversements partenaires	61 533	227 038	62 527
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>775 274</b>	<b>991 490</b>	<b>665 196</b>
<b>CONTRIBUTION EN NATURE</b>			
<b>TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE</b>	<b>116 291</b>	<b>86 986</b>	<b>87 095</b>
<b>COMPTE DE RESULTATS D'ACTIVITES</b>	<b>2023</b>	<b>BP 2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>en €</b>	<b>en €</b>	<b>en €</b>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>84 016</b>	<b>74 868</b>	<b>49 540</b>
<b>FONDS PRIVES</b>			
<b>TOTAL PRODUITS FONDS PRIVES</b>	<b>344 255</b>	<b>346 258</b>	<b>300 693</b>
<b>SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>			
<b>TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>	<b>469 430</b>	<b>552 510</b>	<b>367 819</b>
<b>PRODUITS IMMOB.INCORPOREL</b>			
<b>TOTAL IMMOBILISATION INCORPOREL</b>	<b>13 561</b>		<b>26 320</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>911 262</b>	<b>973 636</b>	<b>744 372</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>135 988</b>	<b>-17 854</b>	<b>79 176</b>
<b>VALORISATION CONTRIBUTION EN NATURE</b>			
<b>TOTAL VALORISATION CONTRIBUTION EN NATURE</b>	<b>116 291</b>	<b>86 986</b>	<b>87 095</b>

COMPTE DE RESULTAT D'ACTIVITES		2023
<b>CHARGES</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>60-Achat</b>		<b>571</b>
Fournitures de bureau et administratives		115
Achat d'équipement		456
<b>61-Services extérieurs</b>		<b>68 654</b>
Sous-traitance et prestations de service		45 488
Maintenance		18 404
Assurance		1 680
Location bureaux et salles		3 082
<b>62-Autres services extérieurs</b>		<b>123 793</b>
Honoraires		45 709
Editions divers documents		1 201
Indemnité administrateurs		20 650
Frais administrateurs		10 624
Frais déplacement partenaires		3 010
Frais de mission salariés		30 421
Réception		2 679
Frais postaux		33
Abonnement internet et téléphone		2 714
Frais de banque		366
Autres frais divers		1 574
Formation		3 880
Cotisation et adhésion liées à l'activité		932
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>618</b>
<b>64-Charges de personnel</b>		<b>489 038</b>
Rémunération du personnel		352 599
Charges sociales		126 587
Provisions pour congés payés		2 102
Autres charges		7 750
<b>65-Autres charges de gestion courantes</b>		<b>1 016</b>
<b>66-Charges financières</b>		
<b>67-Charges exceptionnelles</b>		
charges sur exercice antérieur		
Autres charges		1 016
<b>68-Dotation aux provisions et amortissements</b>		<b>30 051</b>
<b>Sous total reversement partenaires</b>		<b>61 533</b>
Végétal local		9 434
Inter-Onvar		52 099
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>775 274</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE</b>		
FPH : mise à disposition bureau Paris		59 257
Prestations Packs Offices		7 609
Jours de Bénévolat administrateurs		49 425
<b>TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE</b>		<b>116 291</b>

COMPTE DE RESULTAT D'ACTIVITES		2023
<b>PRODUITS</b>		
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
adhésions		28 050
cotisation outils		6 400
Aide à l'embauche et transfert de charges		7 333
produits financiers		4 857
dons manuels		2 758
transfert de charges d'exploitation		9 811
produit de gestion courante		2 085
<b>TOTAL PRODUITS ASSOCIATIF</b>		<b>61 294</b>
Redevances Label		22 722
<b>TOTAL REDEVANCES</b>		<b>22 722</b>
<b>FONDS PRIVES</b>		
WWF		5 958
Entreprise OLGA		14 175
Entreprise La Boulangère		14 175
Fondation Yves Rocher		14 175
Fonds pour l'Arbre		202 876
Fonds Archimbaud		13 858
Fondation pour le Progrès de l'Homme		30 000
Création du Fonds		9 037
Fondation Crédit Mutuel		30 000
Fondation Le Marchand		10 000
<b>TOTAL PRODUITS FONDS PRIVES</b>		<b>344 255</b>
<b>SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>		
MASA		214 115
ADEME		25 263
MTE		42 014
OFB		148 587
Eco-contribution (FNC)		39 451
<b>TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES</b>		<b>469 430</b>
<b>PRODUITS IMMOB.INCORPOREL</b>		
Reprise Produits amortissements		13 561
<b>TOTAL IMMOBILISATION INCORPOREL</b>		<b>13 561</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>911 262</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>135 988</b>
<b>CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE</b>		
Fondation pour le Progrès de l'Homme		59 257
Microsoft		7 609
Valorisation Bénévolat		49 425
<b>TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE</b>		<b>116 291</b>

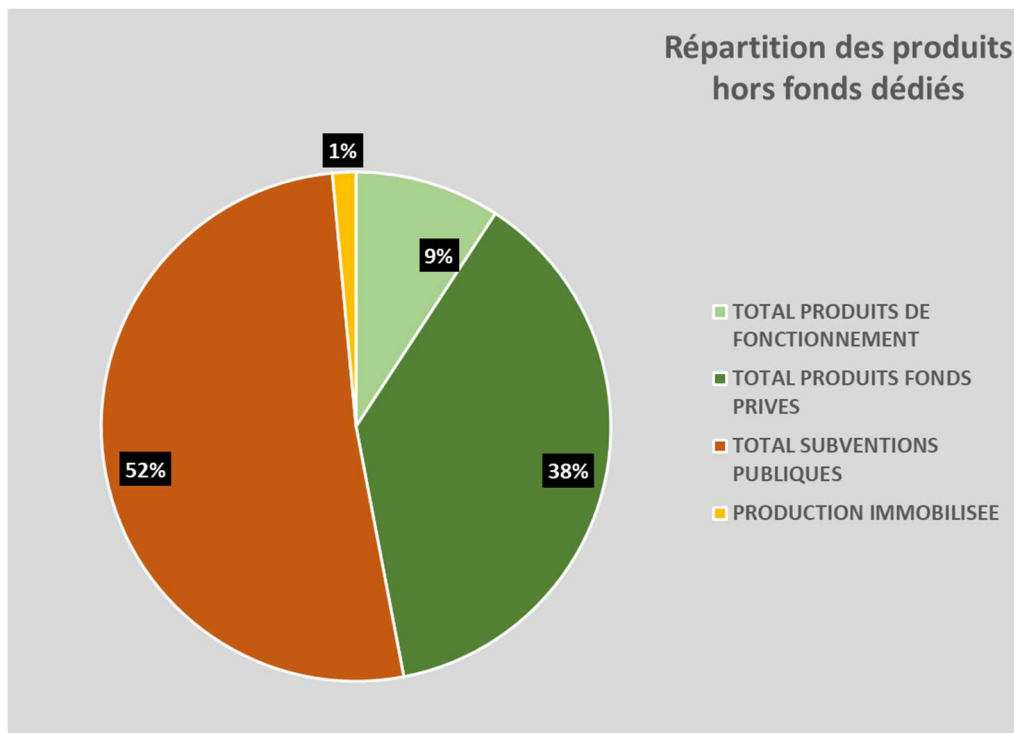
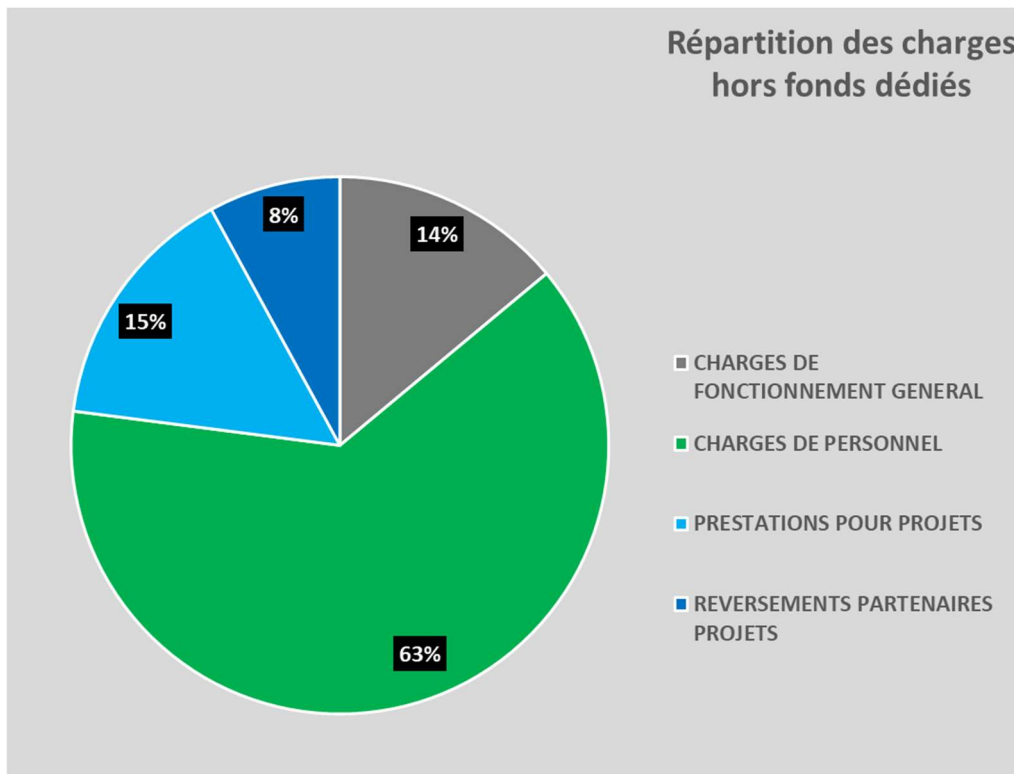
## Informations relatives à la rémunération des dirigeants et aux reversements de financements aux adhérents

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 6 300 € pour des représentations particulières de l'association.

Les reversements comptabilisés sur l'exercice, par adhérents bénéficiaires de projets sont les suivants :

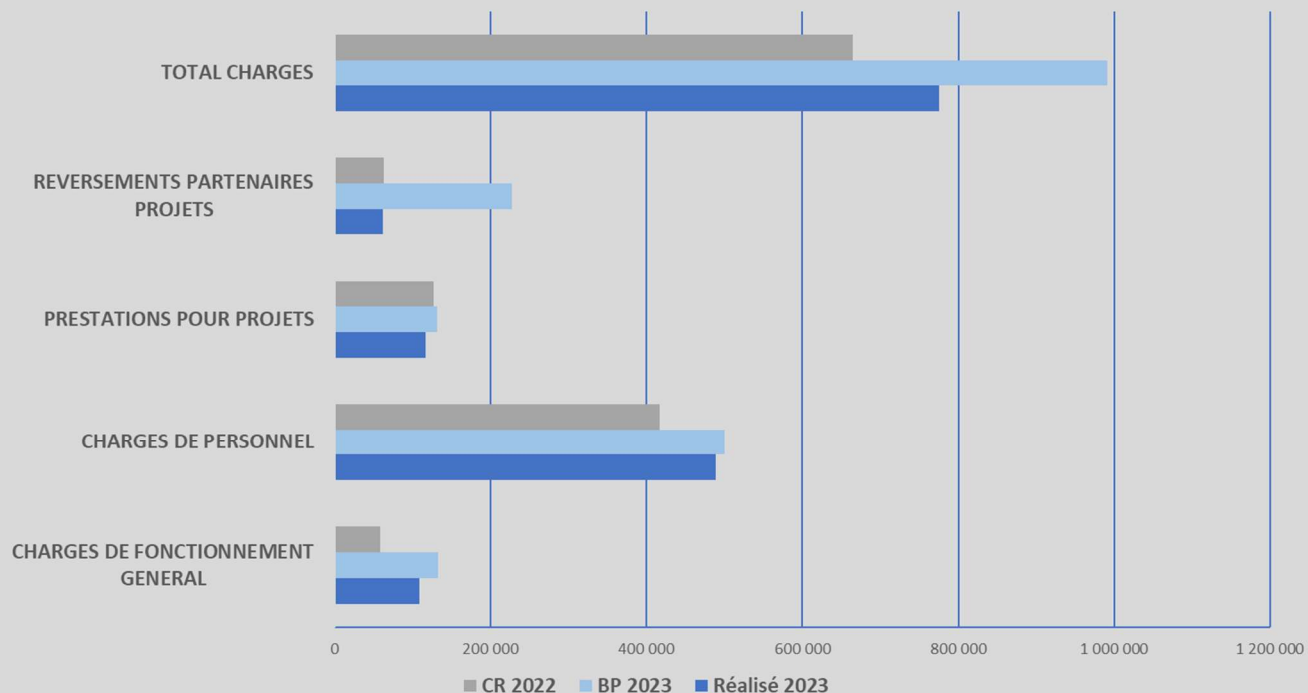
Structures	VEGETAL LOCAL	ENSEIGN'HAIES	INTER-ONVAR	Missions administrateurs	TOTAL
AAAAT	1 377,47				1 377,47
Afac Haies Bocage en Normandie	590,01				590,01
AGROECO EXPERT				350,00	350,00
AGROOF	1 411,12			350,00	1 761,12
AHP12	1 096,70				1 096,70
AP33	800,55				800,55
Arbres et Paysage d'Autan	2 245,81			700,00	2 945,81
Bergerie nationale	- 3 416,00				- 3 416,00
Bocage Pays Branché		750,00			750,00
CAUE de la Creuse	487,26				487,26
CENNA	1 399,53				1 399,53
CUMA CEPVIL				350,00	350,00
EARL DE LA HAIE A LA FORET				350,00	350,00
EPLEFPA BRESSUIRE		310,00			310,00
EPLEFPA TERRE ET PAYSAGES		310,00			310,00
FNAB			9 294,30		9 294,30
FNCUMA			18 081,00		18 081,00
France nature Environnement BFC	1 865,19				1 865,19
FRC Pays De La Loire	1 182,60				1 182,60
Histoires de paysage				12 075,00	12 075,00
Jura nature Environnement	5 013,34				5 013,34
Mayenne Bois Énergie				1 750,00	1 750,00
Planteurs Volontaires	1 090,17				1 090,17
PNR de la Brenne	607,81				607,81
Prom'haies	1 303,14	750,00			2 053,14
SARL LEVAVASSEUR				350,00	350,00
SCIC VEGETAL NORD EST				700,00	700,00
Syndicat Mixte du Bas Léon	496,63				496,63
TERRE DE LIENS			8 490,60		8 490,60
TRAME			10 732,70		10 732,70
Union Régionale Haie et Arbres ARA	16 299,64			2 100,00	18 399,64
<b>TOTAL</b>	<b>33 850,97</b>	<b>2 120,00</b>	<b>46 598,60</b>	<b>19 075,00</b>	<b>101 644,57</b>

## COMPTE DE RESULTATS 2023

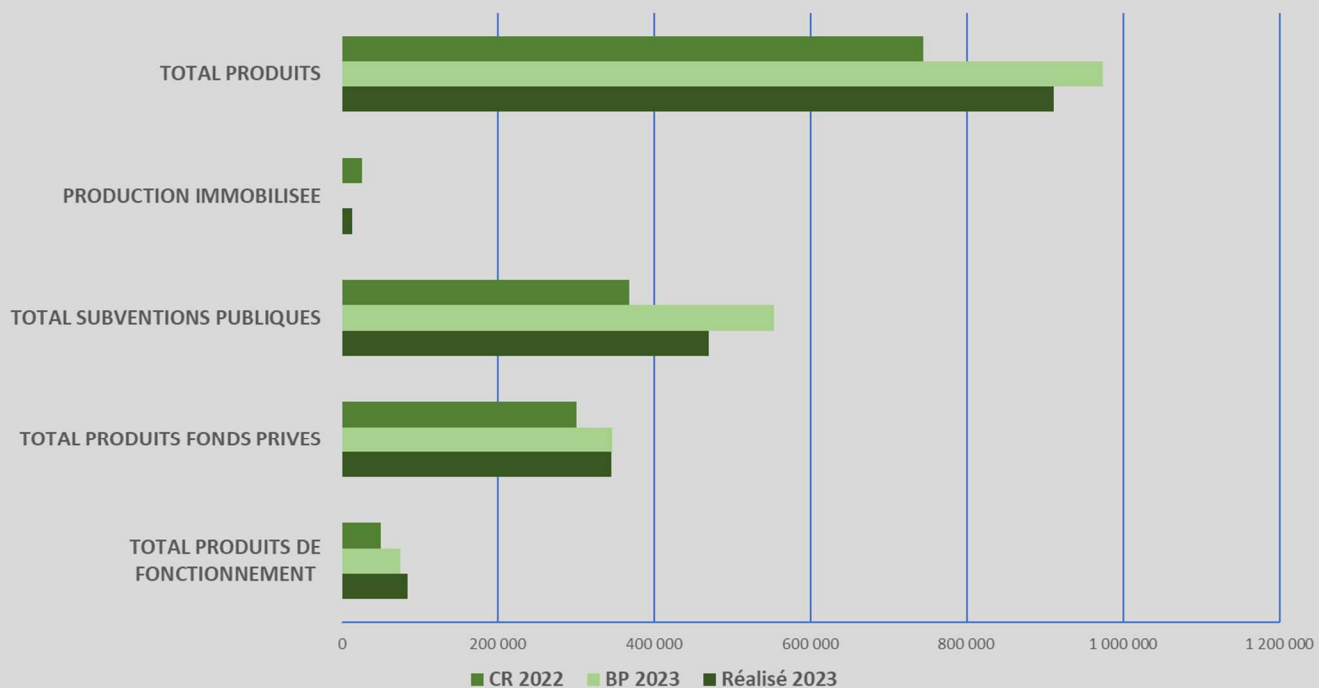




### COMPARAISON CHARGES COMPTE DE RESULTATS 2023 AU BUDGET PREVISIONNEL 2023 ET AU COMPTE DE RESULTATS 2022



### COMPARAISON PRODUITS COMPTE DE RESULTATS 2023 AU BUDGET PREVISIONNEL 2023 ET AU COMPTE DE RESULTATS 2022



## BILAN 2023

ACTIF				PASSIF		
<b>Immobilisations</b>	valeur initiale	amortissement	valeur immobilisée	<b>170 322</b>	<b>Fonds associatifs</b>	<b>343 911</b>
<b>Immobilisation Incorporelles</b>					<b>Résultats Exercices 2022</b>	<b>135 988</b>
Logiciels mis en service	136 405	34 664	101 741		<b>Fonds dédiés</b>	<b>529 036</b>
Logiciel en cours	55 207		55 207			
<b>Immobilisation Corporelles</b>						
matériel	31 322	18 348	12 974			
<b>immobilisation financière</b>						
Part SCIC Végétal Local GE	400		400			
<b>Créances</b>				<b>707 614</b>	<b>Sub. d'investissement</b>	<b>114 368</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				<b>229 944</b>		
<b>Disponibilités</b>				<b>538 196</b>	<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>42 641</b>
					<b>Dettes sociales/fiscales</b>	<b>73 393</b>
					<b>Autres dettes</b>	<b>402 074</b>
					<b>Provisions pour risque</b>	<b>4 665</b>
<b>TOTAL</b>				<b>1 646 076</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 646 076</b>

### INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### DETAIL DES IMMOBILISATIONS

##### Immobilisation incorporelles :

Immobilisations	En amortissement				En cours
	Logiciel Pépi- collecte	Outil Label	Outil suivi temps et projets	ODOO	Outil plantation
<b>Investissements</b>	66 432	56 634	1 700	11 160	55 208
<b>Valeur amortie</b>	<b>20 535</b>	<b>8 505</b>	<b>681</b>	<b>4 204</b>	-
<b>Valeur au 31/12/2023</b>	45 897	48 129	1 019	6 956	55 208

#### DETAIL DES CREANCES

##### Créances hors fonds dédiés :

Projet	Solde à recevoir
ADEME	20 000 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	80 360 €
PAYS CREUSOIS	11 975 €
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS	39 456 €
MASA	149 137 €
MTE	15 000 €
OFB	28 613 €
FONDATION YVES ROCHER	6 000 €
GROUPE ROCHER	1 918 €
WWF	5 958 €
<b>TOTAL</b>	<b>358 417 €</b>

## DETAILS DES FONDS DEDIES

### Fonds dédiés :

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 529 035 € et se décomposent de la manière suivante:

- Fonds dédiés sur subventions publiques : 389 860 €
- Fonds dédiés sur financements privés: 139 175 €.

Sur ces montants, 281 050 € sont prévus d'être encore reversés à des partenaires dans le cadre de conventions filles signées.

Il s'agit essentiellement de sommes à reverser à des partenaires ou des dépenses à engager dans le cadre des différents projets en cours. Les versements à effectuer et les dépenses à engager par projet se répartissent comme suit:

Fonds Dédiés	Solde 2023	Reversements partenaires
BIOMASSE	49 786 €	33 000 €
RESP'HAIES	126 487 €	126 487 €
VEGETAL LOCAL	70 379 €	
CREATION FONDS POUR L'ARBRE	46 200 €	
CONCOURS GENERAL	3 025 €	
FONDATION CREDIT MUTUEL	60 000 €	
INTER-ONVAR	172 250 €	121 563 €
LABEL HAIE	909 €	
<b>TOTAL</b>	<b>529 035 €</b>	<b>281 050 €</b>

Les fonds dédiés sur financements privé incluent le financement des investissements immobilisés décrits ci-dessous. Par ailleurs, les fonds dédiés ont alimenté les subventions d'investissement pour 11 312.83 € en 2023.

## LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

L'augmentation des subventions d'investissements correspondent aux aides suivantes :

Logiciel	Financements	Montant
Outil plantations	ONVAR	7 097 €
Outil Label Haie	Subventionneurs divers (ONVAR, Agence de l'eau, ADEME et OFB)	28 670 €
Pépicollecte	OFB	11 700 €
TOTAL		47 467 €

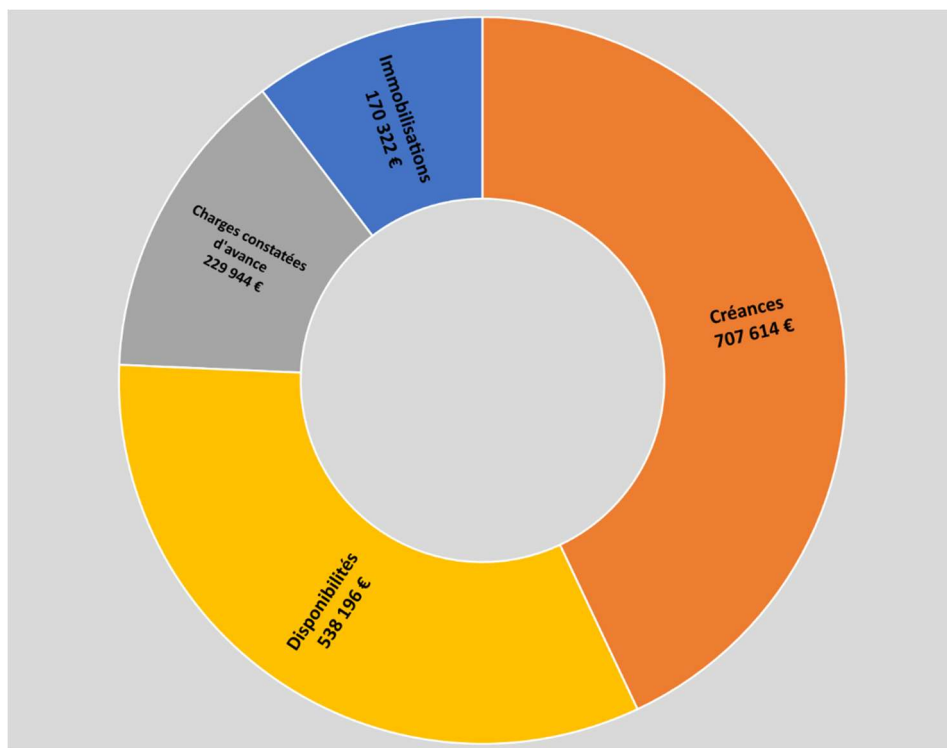
En plus des subventions d'investissement qui seront repris pour l'amortissement des logiciels créés durant 3 ans, les fonds dédiés sur financements privés incluent également le financement des investissements suivants :

- le logiciel Pépicollecte à hauteur de 8 991.67€ du report en fonds dédiés - Végétal Local ;
- l'outil Plantations à hauteur de 24 065.16 € du report en fonds dédiés - Création Fonds pour l'Arbre ;
- l'outil label Haie à hauteur de 909.06 € du report en fonds dédiés - Label Haie.

## Bilan 2023

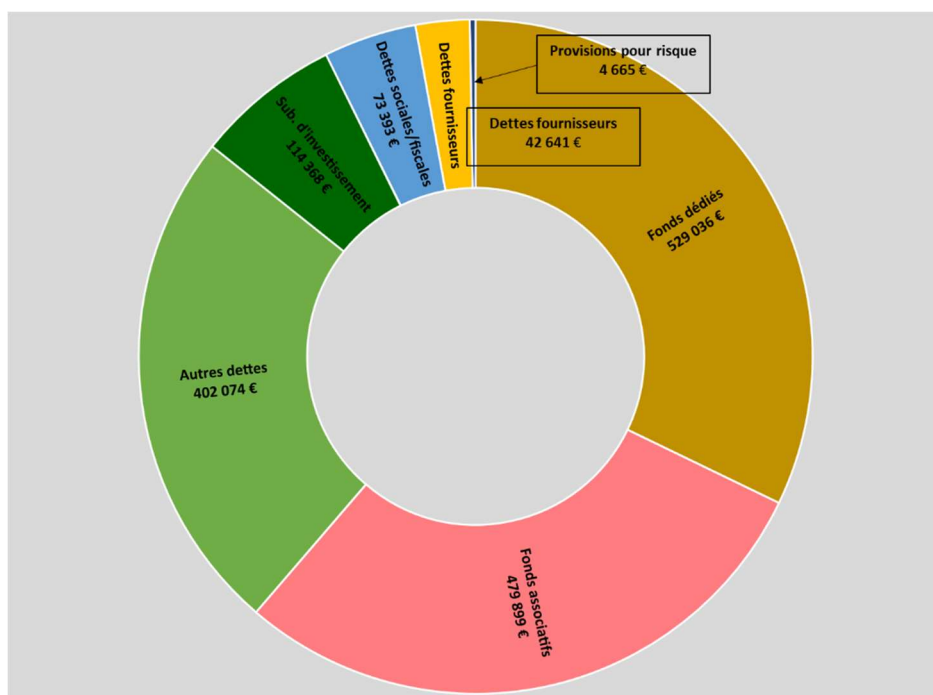
Actif

**Total actif = 1 646 076 €**



Passif

**Total passif = 1 646 076 €**



## BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES	2 024
<b>Achat</b>	<b>2 500</b>
Fourniture de bureau et administrative	1 000
Achat d'équipement	1 500
<b>Services extérieurs</b>	<b>335 503</b>
Soustraction et prestations de service	106 748
Maintenance	47 472
Assurance	1 781
Location de salle et bureaux	12 640
Documentation	500
Honoraires obligatoires	20 000
Honoraires exceptionnels	25 060
Editions divers documents	1 500
Edition doc supplémentaires - outil communication	20 000
Frais de mission administrateurs	15 000
Frais administrateurs représentations	20 000
Frais de mission salariés	49 395
Réception	1 000
Frais postaux	500
Abonnements outils internet et telephone	12 508
Frais de banque	550
Cotisations et adhésions liées à l'activité	850
<b>Charges de personnel</b>	<b>629 800</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>18 458</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>23 000</b>
<b>Reversements subventions partenaires</b>	<b>222 999</b>
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 232 260</b>
<b>Contributions en nature</b>	<b>120 726</b>
Bureaux Paris	32 000
Accueil séminaire Villarceaux	11 300
Honoraires Avocat	33 240
Logiciel Microsoft	4 186
Temps bénévoles	40 000
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 352 986</b>

PRODUITS	2 024
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>111 250</b>
Adhésions	27 000
Aide emploi	8 000
Exonération taxes sur les salaires	27 000
Subventions amortissements	12 439
Redevances-cotisations	36 811
<b>Fonds privés</b>	<b>502 540</b>
Fonds pour le Progrès de l'Homme (FPH)	30 000
Fonds Lemarchand	10 000
Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale	30 000
Fondation Terre Solidaire	20 000
Fondation Madeleine	40 000
Bjorg-Resp'haies	21 686
WWF - Biomasse	28 256
Fonds pour l'Arbre	296 180
Création Fonds pour l'arbre	26 418
<b>Subventions publiques</b>	<b>672 011</b>
MASA	436 457
MTE	50 000
OFB	125 093
ADEME	60 461
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 285 802</b>
<b>Valorisation contributions en nature</b>	<b>120 726</b>
FPH : mise à disposition bureaux Paris	32 000
FPH : séminaire Villarceaux	11 300
Cabinet Artémisia	33 240
Microsoft - mécénat de compétence	4 186
Valorisation temps bénévoles	40 000
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 406 528</b>
<b>RESULTATS</b>	<b>53 542</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2024

